

Print ISSN: 2617-4766

E-ISSN: 2617-4774

Đamá Nínau

REVUE INTERDISCIPLINAIRE
LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES



Revue trimestrielle - N° 21, MARS 2026

REVUE TRIMESTRIELLE - N° 21 Đamá Nínau | REVUE INTERDISCIPLINAIRE LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES

Mise en page et Impression
IMPRIMERIE ST LOUIS

53, Rue N'ZARA Doulassamé Face Première Eglise Baptiste du TOGO
BP: 61536 / Tel Bureau: (228) 22 22 10 45 / Mobile : (228) 90 12 37 30
E-mail: imprimerie.stlouis@yahoo.fr



SJIFactor - Scientific Journal Impact Factor

E-mail : evaluation@sjifactor.com

Website : <http://sjifactor.com/>

SJIF 2026 = 7.918 (Scientific Journal Impact Factor Value for 2026).

SJIF Impact Factor Evaluation [SJIF 2026 = 7.918]

"Dama Ninao" est une revue scientifique interdisciplinaire qui accepte et publie tous les articles relevant des Lettres, Arts et Sciences Humaines. A cet effet, elle s'intéresse aux études et théories littéraires, linguistiques, sociologiques, philosophiques, anthropologiques et historico-géographiques. La Revue "Dama Ninao", entendu "L'Entente" en langue kabyè du Nord Togo, est créée dans l'intention de matérialiser la mondialisation ou la globalisation qui s'opère avec l'esprit d'équipe et d'échanges et la désuétude du monde autarcique. Le monde scientifique universitaire ne peut échapper à cet esprit d'équipe qui fonde un creuset où « le fer aiguise le fer », les échanges se croisent, puis s'entremêlent pour aboutir à une reconstruction des connaissances scientifiques individuelles dans la collectivité.

La Revue Dama Ninao nous renvoie à la Civilisation de l'Universel du poète sénégalais Léopold Sédar Senghor, qui prône la porosité des âmes avec l'acceptation de l'autre, de ce qu'il dispose d'utile pour mon avancement : sa civilisation, sa culture, sa langue ... Elle se fonde notamment sur la philosophie de Paul Ricœur qui préconise la perception de Soi-même comme un autre. Considérer soi-même comme un autre aux yeux de l'autre, nous amènerait à faire taire nos distensions et ressentiments afin de redimensionner notre espace, reconstruire notre histoire et notre société.

La Revue Dama Ninao s'est inspirée de la nature. Des insectes en miniature nous produisent de bels chefs-d'œuvre architecturaux, conjuguent leur génie créateur et leur force dans la patience et dans la tolérance. Ils créent des œuvres monumentales qui dépassent l'entendement humain, les termitières. A cet effet, la nature semble nous parler, nous guider, nous instruire dans le silence. Seules ces créations nous interpellent sans autant faire de nous des disciples. Comme la termitière qui, pour la plupart du temps, est une composante de maillons surgissant de la même matière, la Revue Dama Ninao se veut une termitière scientifique dont les enseignants-chercheurs en sont les maillons.

Au confluent de diverses sciences, la Revue Dama Ninao se propose de promouvoir la recherche scientifique et universitaire en impulsant le dialogue interdisciplinaire, le dialogue entre divers champs disciplinaires et divers contributeurs du monde universitaire.

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM

Université de Lomé

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de publication et rédacteur en chef :

Professeur TCHASSIM Koutchoukalo, Université de Lomé

Directeur de rédaction :

Professeur Arthur MUKENGUE, Université de Rhodes (Afrique du sud)

Comité Scientifique

Professeur Yaovi AKAKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Kodjona KADANGA, Université de Lomé (Togo), Professeur Xavier GARNIER, Université Paris 3 (France), Professeur Norbert VIGNONDE, Université de Bordeaux (France), Professeur Adama COULIBALY, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Okri Pascal TOSSOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur Mamadou KANDJI, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Komla Messan NUBUKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Amadou LY, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Kazaro TASSOU, Université de Lomé (Togo), Professeur Dotsè YIGBE, Université de Lomé (Togo), Professeur Kodjo AFAGLA, Université de Lomé (Togo), Professeur Alain-Joseph SISSAO, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso), Professeur Komla Essowè ESSIZEWA, Université de Lomé (Togo), Professeur Gneba KOKORA, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Louis OBOU, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Ataféi PEWISSI, Université de Lomé (Togo), Professeur Vicente Enrique Montes Nogales, Universidad de Oviedo (Espagne), Professeur Mamadou FAYE, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Akila AHOULI, Université de Lomé.

Comité de lecture

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Université de Lomé, Professeur Gbati NAPO, Université de Lomé, Professeur Didier AMELA, Université de Lomé, Professeur Komi KOUVON, Université de Lomé, Dr Komi BEGEDOU, Université de Lomé, Dr Koffi Dodzi NOUVLO, Dr Kpatimbi TYR, Université de Lomé, Dr Madis KROUMA, Université de Lomé, Professeur Arthur MUKENGE, Université de Rhodes (Afrique du Sud), Professeur Xolali MOUMOUNI-AGBOKE, Université de Lomé, Dr Anoumou AMEKUDJI (MC), Université de Lomé, Professeur Raphaël YEBOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur Essodina Kokou PERE-KEZIMA, Université de Lomé, Professeur Follygan HETCHELI, Université de Lomé, Dr Ernest BASSANE (MC), Université Norbert Zongo de Koudougou (Burkina Faso), Professeur Komi Xolali AVEGNON, Ecole Normale Supérieur d'Atakpamé, Dr Ulrich-Ariel YEKE, Université Omar Bongo (Gabon), Dr Kokou AWOKOU (MC), Université de Lomé, Dr Gnabana PIDABI (MC), Ecole Normale Supérieur d'Atakpamé (Togo), Dr Bilakani TONYEME (MC), Dr Banabia LONGA, Université de Lomé, Dr Bantchin NAPAKOU (MC), Université de Lomé, Candide Achille Ayayi KOUAWO (MC) Université de Lomé, Dr Kossi Wonouvo GNAGNON, Université de Lomé, Dr Lodegaena Bassantea KPASSAGOU, Université de Lomé, Dr Weinpanga A. ANDOU (MC), Université de Lomé, Dr Napo GNANE (MC), Université de Lomé, Professeur Cal Komla AVONO, Université de Lomé, Dr Mohsen ZAMANI, Université de Tehran (Iran).

Revue Dama Ninao Print-ISSN 2617-4766 E-ISSN 2617-4774

E-mail : revuedamaninao@gmail.com; infos@revuedamaninao.net

Revue Dama Ninao

Comité de rédaction

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Dr Wonouvo GNAGNON, Dr DOUHADJI Kossi, Dr Mohsen ZAMANI, Université de Tehran.

Secrétariat : HOGNON Komi Mosé

Contact : revuedamaninao@gmail.com

Site Internet de la Revue Dama Ninao : <https://revuedamaninao.net/>

LIGNE EDITORIALE DE LA REVUE DAMA NINAO

Dama Ninao est une revue scientifique internationale. Dans cette perspective, les textes que nous acceptons en français ou anglais sont sélectionnés par le comité scientifique et de lecture en raison de leur originalité, des intérêts qu'ils présentent aux plans africain et international et de leur rigueur scientifique. Les articles que notre revue publie doivent respecter les normes éditoriales suivantes :

La taille des articles

Volume : 10 à 15 pages ; interligne 1.5, police 12 pour le corps du texte et les courtes citations ; police 11 pour les longues citations, Times New Roman, les références des citations doivent être incorporées dans le texte. Exemple : Guy Rocher (1968, p. 29), pas de référence en foot-notes à l'exception de quelques commentaires.

Ordre logique du texte

- Un **TITRE** en caractère d'imprimerie et en gras. Le titre ne doit pas être trop long ;
- **Nom et prénom(s)** du contributeur ou des contributeurs, **nom de l'institution** d'appartenance, **adresse mail**
- Un **Résumé (Abstract)** de 8 lignes en français et anglais, en interligne simple, suivi de 6 **Mots clés (Key words)**
- Une **Introduction** : elle doit avoir une problématique, une méthode et une structure.
- Un **Développement** : les articulations du développement du texte doivent-être titrées comme suit :
 - 1-Pour le **Titre** de la première section
 - 1-1-Pour le **Titre** de la première sous-section
 - 1-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section
 - 2- Pour le **Titre** de la deuxième section
 - 2-1-Pour le **Titre** de la première sous-section
 - 2-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section
 - 3- Pour le **Titre** de la troisième section (si l'auteur de l'article le souhaite)

-Une **Conclusion** : elle doit être courte, précise et concise en mettant en relief l'authenticité des résultats de la recherche.

- **Références bibliographiques** (Mentionner uniquement les auteurs cités)

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur. Exemples :

- AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

- BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

- DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151. (Pour les articles).

Typographie française

- La Revue Dama Ninao s'interdit tout soulignement et toute mise de quelque caractère que ce soit en gras.

- Les auteurs doivent respecter la typographie française concernant la ponctuation, l'écriture des noms, les abréviations...

Tableaux, schémas et illustrations

En cas d'utilisation des tableaux, ceux-ci doivent être numérotés en chiffre romains selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre précis et une source. Les schémas et illustrations doivent être numérotés en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte.

Soumission des manuscrits

Tous les manuscrits doivent être soumis uniquement par voie électronique à l'adresse suivante : revuedamaninao@gmail.com/infos@revuedamaninao.net. Tous les échanges entre le secrétariat de la revue et l'auteur se feront uniquement par internet, il importe donc de fournir un mail actif que l'auteur consulte très régulièrement et d'envoyer toutes les informations relatives au processus de publication des articles uniquement par mail. Les frais d'instruction de l'article sont de **20000f** payables immédiatement au moment de l'envoi de l'article. À l'issue de l'instruction, si l'article est retenu, l'auteur paie les frais d'insertion qui s'élèvent à **30.000f**. Les frais d'instruction et d'insertion s'élèvent donc à **50.000f** payables par transfert, frais de

transfert y compris. Le paiement des frais d'insertion donne droit à un tiré à part. Si un auteur achète un exemplaire, les frais d'envoi sont à sa charge. Les frais de gravure des clichés, des schémas et l'expédition des tirés à part (pour ceux qui voudraient les avoir par la poste) sont à la charge des auteurs. La Revue Dama Ninao paraît trimestriellement. Toute soumission doit parvenir au secrétariat de la rédaction un mois voire deux semaines (délai de rigueur) avant la publication du numéro dans lequel l'article pourra être inséré. Pour toute information, envoyez un mail à : revuedamaninao@gmail.com/infos@revuedamaninao.net ou visitez le site de la revue : www.revuedamaninao.net.

Evaluation par les pairs

Les instructeurs à qui la revue affecte les articles de leur spécialité, doivent les lire avec rigueur, rejeter tout article dont le contenu est en inadéquation avec le titre et/ou dont le raisonnement n'offre pas une qualité scientifique, faire des propositions pour l'amélioration dudit article, renvoyer l'auteur de l'article à la ligne éditoriale de la revue au cas où elle n'est pas respectée. Ils se doivent notamment de vérifier, par le biais d'internet, si le même article n'est pas déjà publié dans une revue en ligne.

Objectifs et portée

La revue Dama Ninao, de par son nom qui signifie « entente », a pour objectifs :

- de matérialiser le monde universitaire qui est un creuset où « le fer aiguise le fer », les échanges se croisent, puis s'entremêlent pour aboutir à une reconstruction des connaissances scientifiques individuelles dans la collectivité ;
- de promouvoir la recherche scientifique et universitaire en impulsant le dialogue interdisciplinaire, le dialogue entre divers champs disciplinaires et divers contributeurs du monde universitaire.

La revue Dama Ninao a une portée scientifique et sociale. A cet effet, elle publie tous les articles relevant des Lettres, Arts et Sciences Humaines et s'intéresse aux études et théories littéraires, linguistiques, sociologiques, philosophiques, anthropologiques et historico-géographiques sur appel à contribution thématique (colloque) ou varia. Elle est un espace de rencontre, de construction et de reconstruction des réseaux relationnels et scientifiques.

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM

Université de Lomé

SOMMAIRE

1. **DE LA SANCTION A L'ACCOMPAGNEMENT : UNE NOUVELLE ERE POUR L'EVALUATION AU TCHAD. ----- 12**
ABDELKERIM BREME IDEKHIM, Université Roi Fayçal (Tchad)
2. **SOUMISSION DE MICHEL HOUELLEBECQ : UNE ÉCRITURE CATÉGORIELLE ----- 33**
AMANI Dieudonné Désiré, Université Alassane Ouattara(Côte d'Ivoire)
3. **CONSOMMATION DE SUBSTANCES PSYCHOACTIVES EN MILIEU UNIVERSITAIRE A PARTIR DE L'EXEMPLE DE CINQ FACULTES A BAMAKO----- 48**
Dr COULIBALY Abdourahamane, Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako (Mali)
Dr DIALLO Issa, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux, Bamako (Mali)
4. **GESTION DES EAUX USEES ISSUES DES TOILETTES ET DEGRADATION DU CADRE DE VIE URBAIN A NIAKARA EN CÔTE D'IVOIRE ----- 66**
GNANKOUEEN Anicet Renaud, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
NAHOUA Yéo Sitiombebin Didier, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
5. **LA PROBLEMATIQUE DE LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE DANS LA POLITIQUE SANITAIRE COLONIALE AU DAHOMEY (1924-1960) ----- 84**
GNIDEHOUE Arnaud Achille Gbènassou, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
6. **STRATEGIE ENONCIATIVE AU SERVICE DE L'EXPRESSION DE LA SOUVERAINETE DANS LE DISCOURS DE BASSOLMA BAZIÉ A LA 78^E SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES ----- 108**
DAILA Babou, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina-Faso)
7. **L'ETHIQUE DE L'INJURE DANS LA SOCIETE FANG DU GABON. UNE APPROCHE ANTHROPOLOGIQUE ET PHILOSOPHIQUE ----- 120**
Dr BEH NDONG Flavien, Institut de Recherche des Sciences Humaines(Gabon).

8. **RÉCIDIVE DES MINEURS AYANT CONNU LA PRIVATION DE LIBERTÉ AU CENTRE D'ACCÈS AU DROIT ET À LA JUSTICE POUR ENFANTS AU TOGO**----- 134
AGLOH Abla Egnonam, Université de Lomé (Togo)
Pr PARI Paboussoum, Université de Lomé (Togo)
9. **L'IMPLICATION DES LEADERS MUSULMANS DANS LA VIE SOCIOPOLITIQUE AU MALI (1992-2020)**----- 150
Dr DEMBELE Adama, Direction nationale d'aménagement du territoire (Burkina-Faso)
Pr DICKO Bréma Ely, Université Yambo Ouologuem de Bamako
10. **LA DÉIXIS DANS *UNE SI LONGUE LETTRE* DE MARIAMA BÂ : ENTRE CLASSIFICATION ET INTERPRÉTATION** ----- 168
COULIBALY Aminata Lidwine, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)
11. **LE PATRONYME COMME MARQUEUR DU SOUTIEN PARTISAN EN LIGNE EN CÔTE D'IVOIRE : UNE ANALYSE DE LA SYMBOLIQUE ET DE LA POLARISATION SUR FACEBOOK** ----- 189
COULIBALY Sirabana, Université Peleforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)
12. **FEMMES ET POUVOIR DANS *DU SANG POUR UN TRÔNE* DE CHEIK ALIOU NDAO** ----- 208
COULIBALY Aicha Sitiho, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)
13. **SAVOIRS ENDOGENES AFRICAINS ET DECOLONISATION DE L'ETHIQUE ENVIRONNEMENTALE** ----- 224
DOUMADINGAR Frédéric, École Normale Supérieur de N'Djamena (Tchad)
VAIDJIKE Dieudonné, Université de N'Djamena (Tchad)
14. **LE DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE DES EPOUX MAJEURS : ENTRE DEVOIR CONJUGAL ET AUTONOMIE PERSONNELLE EN DROITS CIVILS NIGERIEEN ET FRANÇAIS** ----- 243
HAROUNA Zakari Ibrahim, Université de Tahoua (Niger)

- 15. GESTION DES EAUX USÉES, PLUVIALES ET DES DÉCHETS DANS LA VILLE DE KOLDA (SENEGAL) ----- 263**
SECK Henri Marcel, Université Ziguinchor (Sénégal)
DIALLO Ibrahima UASZ, Université Ziguinchor (Sénégal)
FAYE Bonoua, Northeast Agricultural University (Chine)
KOUYATE Mohamadou Moctar Kébé, Université Ziguinchor (Sénégal)
LES NAUFRAGÉS DE L'INTELLIGENCE DE JEAN-MARIE ADIAFFI : ENTRE ANCRAGE IDENTITAIRE IVOIRIEN ET IMAGINAIRE PANAFRICANISTE ----- 282
KOUYATÉ Ibrahim, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
BLÉ Kain Arsène, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- 16. LES FONDEMENTS ÉTHIQUES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS L'ŒUVRE DE GILBERT HOTTOIS ----- 299**
KOUAME Innocent Kouakou, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- 17. SCIENCE CITOYENNE ET LANGUES LOCALES : IMPLIQUER LES COMMUNAUTÉS DANS LA RECHERCHE DURABLE EN CÔTE D'IVOIRE ----- 316**
DAGNOGO Kadohofanan Fatoumata, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- 18. LA RESTITUTION DES BIENS CULTURELS : VERS QUEL AVENIR POUR LES BIENS CULTURELS UNE FOIS RENDUS ? CAS DES OBJETS BATABWA ----- 333**
KASEBA Hervé Katolo, Uclouvain-Saint-Louis Bruxelles (Belgique)
Université de Lubumbashi (Congo)
- 19. CRISES SOCIOPOLITIQUES ET BONNE GOUVERNANCE EN AFRIQUE FRANCOPHONE ----- 356**
KPODJAHON Kodjovi Jean Marcellin, Université de Lomé (Togo)
AMEZUNYE Kodjo Mensavi, Université de Lomé (Togo)

20. **LE TRANSHUMANISME DANS LA POSTMODERNITE : ENTRE DEFIS ET ENJEUX**----- 371
KOFFI Konan David, Université Peleforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)
KOUADIO Konan Sylvain, Université Peleforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)
21. **NUMÉRIQUE ÉDUCATIF DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DE LA VILLE DE YAMOOUSSOUKRO : SITUATION DE MISE EN ŒUVRE ET ENJEUX PÉDAGOGIQUES**----- 390
KOFFI Yao Julien, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
22. **TOURISME ET DANSES TRADITIONNELLES DANS LE DÉPARTEMENT DE M'BAHIAKRO (Centre de la Côte d'Ivoire) : ENTRE NÉCESSITÉ DE VALORISATION ET POSITIONNEMENT D'UN PRODUIT D'APPEL TOURISTIQUE** ----- 409
KOUADIO Ekani Frejus, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
N'GORAN Kouame Fulgence, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
DJAH Josué Armand, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
23. **ÖKOKRISEN, IDENTITÄTSWANDEL UND GESELLSCHAFTLICHE ZUKUNFTSENTWÜRFE, AM BEISPIEL VON CHRISTA WOLFS ERZÄHLUNG KASSANDRA** ----- 430
HARAKAWA Massimlawè, Université de Kara (Togo)
DOUTI Boaméman, Université de Lomé (Togo)
24. **PÊCHE ARTISANALE LACUSTRE ET ACTIVITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES DES FEMMES D'AYAMÉ DANS LE SUD-EST DE LA CÔTE D'IVOIRE**----- 445
KOUASSI Kouassi Eric, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
KOUAMAN Koffi Mouroufié, École Normale Supérieure-Abidjan (Côte d'Ivoire)
ALADJI Soualiho, Université Polytechnique de San Pedro (Côte d'Ivoire)
25. **BEYOND THE CLASSICAL VIEW OF METAPHOR IN *THEIR EYES WERE WATCHING GOD* BY ZORA NEALE HURSTON: A COGNITIVELY CONSTRUCTED APPROACH** ----- 462
KOUASSI Kouamé Firmin, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

- 26. L'EUTHANASIE ET SON APPLICATION EN AFRIQUE : VERS UN CONFLIT DES VALEURS ? ----- 481**
GOLI Kouassi Yves Romaric, Université Peleforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)
- 27. DÉSIR DE GROSSESSE ET VÉCU DE LA MALFORMATION CONGÉNITALE DU BÉBÉ CHEZ LA PRIMIPARE ÂGÉE À YAOUNDÉ 494**
KWENDAHOUA NSANGO Dényse, Université de Maroua (Cameroun)
- 28. GOUVERNANCE MULTI-ACTEURS ET MECANISME DE GESTION DE L'ASSAINISSEMENT URBAIN DANS LA COMMUNE DE MOUNDOU AU TCHAD ----- 510**
DOUMDE Marambaye, Université de Doba,
SOLMEM Diane, Université de Maroua (Cameroun)
- 29. EFFECTIVENESS OF DIRECT WRITTEN CORRECTIVE FEEDBACK IN REDUCING GRAMMAR ERRORS IN EFL LEARNERS' ESSAYS ----- 530**
TRAORE Lobou Fulgence Ismaël, Université Joseph KI-ZERBO
MILLOGO Gérard, Université Lédéa Bernard OUEDRAOGO
- 30. ARTS DU SPECTACLE ET REDYNAMISATION DES MUSÉES EN CÔTE D'IVOIRE : EXEMPLE DU MUSÉE DES CIVILISATIONS ----- 549**
Dr MABA Tagbo Victor, (INSAAC)-Côte d'Ivoire
Dr MEMEL Yooul Silvie, (INSAAC)-Côte d'Ivoire
- 31. LA BONNE GOUVERNANCE EN CÔTE D'IVOIRE : ENTRE RÉFORMES INSTITUTIONNELLES, DÉFIS POLITIQUES ET IMPACTS SOCIO-ÉCONOMIQUES (1990-2020)----- 567**
MAH Gli Modeste Franck, Université Alassane Ouattara-Bouaké (Côte d'Ivoire)
AHORO Moro Jean Martial, Université Alassane Ouattara-Bouaké (Côte d'Ivoire)
- 32. MÉDIATION ET CIRCULATION DE LA PRESSE CHRÉTIENNE À LIBREVILLE----- 584**
MEBIAME ZOMO Maixant, Université Omar Bongo

- 33. LE MYTHE FONDATEUR DES RELATIONS A PLAISANTERIE
CIRAŊBA-LOBI----- 603**
Pr SISSAO Alain Joseph, Institut des Sciences des Sociétés (INSS/CNRST),
Burkina Faso
Dr SOULAMA Mandjin Adama, Université Joseph-KI ZERBO (Burkina Faso)
- 34. BESTIAIRE, AFFECTS ET ECRITURE DANS LES FICTIONS
LITTERAIRES D'ALAIN ROBBE-GRILLET ----- 628**
AGUIE Marc, Université Alassane OUATTARA
COYAULT Sylviane, Université Clermont-Auvergne
- 35. PHONOLOGIE LEXICALE DU NANGJERE ----- 641**
MBAIORNOM Kali, Université de Yaoundé I (Cameroun)
- 36. SOUCCÔT ET FÊTE DES IGNAME : QUAND LES RÉCOLTES
DEVIENNENT MÉMOIRE ET IDENTITÉ COLLECTIVE ----- 654**
ANZIAN Mlan Kouakou Pierre, Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest,
Abidjan (Côte d'Ivoire)
- 37. DESCRIPTION CONDENSEE ET PRECISION DU SOCIAL DANS LE
ROMAN GABONAIS----- 673**
MOUNZIEGOU-MOMBO Narcice Wolfgan, Université Omar Bongo (Gabon)
- 38. LE DROIT DES GENS RAWLSIEN ET LA QUESTION DE LA
SOUVERAINETÉ DES PEUPLES----- 692**
OUEDRAOGO Hamado, Université Joseph Ki-ZERBO (Burkina-Faso)
- 39. LA RATIONALITÉ DU PATHOLOGIQUE CHEZ CLAUDE BERNARD - 709**
KONAN Pascal Koffi, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- 40. PRATIQUES ANCESTRALES ET CONFLITS FAMILIAUX : UNE
ANALYSE D'UNE VIE HYPOTHEQUÉE D'ANNE-MARIE ADIAFFI ET
FUREURS ET CRIS DE FEMMES D'ANGÈLE RAWIRI----- 728**
SAMSIA Paul, Université de Maroua (Cameroun)
- 41. NIVEAU DE STRESS SCOLAIRE ET RESULTATS DES CANDIDATS A
L'EXAMEN DU BACCALAUREAT DANS LA VILLE DE MARADI (NIGER)
----- 742**
SOUMANA Aboubacar, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)

42. **POUR UNE SÉMANTIQUE DU COMPLÉMENT DÉTERMINATIF DANS
LA CARTE D'IDENTITÉ DE JEAN-MARIE ADIAFFI**----- 761
NATAMA Tilado Jérôme, Université Joseph Ki-Zerbo (Burkina Faso)
43. **TRAITEMENT STYLISTIQUE DU DISCOURS POLITIQUE EN COTE
D'IVOIRE : CAS DES MARQUES ENONCIATIVES ET DES
CONSTRUCTIONS FIGURALES DANS QUELQUES DISCOURS
D'ALASSANE OUATTARA, DE LAURENT GBAGBO ET DE HENRI
KONAN BEDIE.** ----- 776
TRAORÉ Mamadou, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
AKPANGNI Ernest, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
44. **THE CONTRIBUTION OF THE BLACK CHURCH IN THE RISE OF
BLACK MOVEMENTS IN THE UNITED STATES.**----- 796
KABORE Wenoanga, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)
45. **APPROCHE LITTÉRAIRE DU DISCOURS DU SUKU, LANGUE SECRÈTE
DES MASQUES DE ZEGUEDEGUIN (PROVINCE DU NAMENTENGA,
BURKINA FASO)** ----- 810
SISSAO Alain Joseph, INSS / CNRST (Burkina(Faso))
YAMEOGO Saydou, Université Joseph Ki- Zerbo (Burkina Faso)
46. **ESTHÉTIQUE DES TITRES DE NOUVELLES CHEZ FLORENT COUAO-
ZOTTI ET DATE ATAVITO BARNABE-AKAYI** ----- 828
YEBOU Raphaël, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
DETONGNON Mètondjangninou Nicodème, Université d'Abomey-Calavi
(Bénin)
47. **LA CITE HISTORIQUE DE TOMBOUCTOU : UN ESPACE DE
CONVOITISE ET DE DIVERSITE CULTURELLE DU VIII^E-XVIII^E
SIECLES** ----- 848
IBRAHIM Ahmed, Ecole Normale Supérieure (Mali)
CISSE Djibrilla, Ecole Normale Supérieure (Mali)
48. **LES RELATIONS AMOUREUSES ET LA SEXUALITE CHEZ LES KONGO
DE LA VALLEE DU NIARI A L'EPOQUE PRECOLONIALE (XVII^E-XIX^E
SIECLES)** ----- 863
NIANGUI GOMA Lucien, Université Marien Ngouabi (Congo)

- 49. DE LA NÉCESSITE DE L'UNITÉ D'ACTION DES DIRIGEANTS
AFRICAINS AU DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE ----- 880**
MAKATAWA Wéla , Université de Lomé (Togo)
- 50. LE CONTROLE A PRIORI ET A POSTERIORI DE LA REGULARITE DES
OPERATIONS DES MARCHES PUBLICS EN COTE D'IVOIRE ----- 897**
- 51. Dr OUATTARA Oumar, Autorité de Régulation de la Commande Publique,
(Côte d'Ivoire)**

**RÉCIDIVE DES MINEURS AYANT CONNU LA PRIVATION DE
LIBERTÉ AU CENTRE D'ACCÈS AU DROIT ET À LA JUSTICE POUR
ENFANTS AU TOGO**

AGLOH Abla Egnonam

Doctorante en Psychologie clinique et de la santé

Département de Psychologie Appliquée

Tel: (00228)90107483 / Email: elisagloh3@gmail.com

&

Pr PARI Paboussoum

Psychologue du Travail et des Organisations, Ergonome

Département de Psychologie Appliquée

Université de Lomé

Tel : (00228) 90 08 10 32 / Email : paripab@gmail.com

Résumé : Cette étude qualitative exploratoire, analyse les récits de vie des mineurs ayant récidivé une ou plusieurs fois après une première privation de liberté. L'objectif poursuivi est d'identifier les facteurs psychosociaux qui sous-tendent la répétition des infractions chez le mineur en conflit avec la loi au Togo. Les données recueillies par entretiens auprès de huit mineurs âgés de 15 à 17 ans ont été analysées à l'aide du logiciel MAXQDA 24. Les résultats montrent que le récidivisme des mineurs s'explique par des facteurs internes tels que : l'immaturité psycho-affective (difficulté de régulation émotionnelle ; impulsivité ; faible estime de soi ; faible tolérance à la frustration), aussi bien que des facteurs externes comme l'instabilité familiale, l'influence des pairs et la pauvreté.

Mots clés : Togo - Mineurs - Infractions- Privation de liberté - Récidive - Facteurs psychosociaux

Abstract : This exploratory qualitative study analyzes the life stories of minors who have reoffended one or more times after a first deprivation of liberty. The objective is to identify the psychosocial factors underlying the repetition of offenses among minors in conflict with the law in Togo. Data collected through interviews with eight minors aged 15 to 17 years were analyzed using MAXQDA 24 software. The results show that juvenile recidivism is explained by internal factors such as psycho-affective immaturity (difficulty in emotional regulation, impulsivity, low self-esteem, low frustration tolerance), as well as external factors such as family instability, peer influence and poverty.

Keywords : Togo - Minors - Offenses - Deprivation of liberty - Recidivism – Psychosocial factors

Introduction

La récidive des mineurs en conflit avec la loi constitue un défi majeur pour le système judiciaire et social au Togo. Le comportement de récidive, est défini par le Service de la Statistique des Études et de la Recherche (Dossier méthode n°1 Février 2015) « comme le fait, pour un individu, de ne pas sortir de la délinquance ou de la criminalité ». La récidive est plus accentuée dans le lot des mineurs qui vivent dans la rue et qui se livrent à des comportements délinquants. Certains de ces mineurs ayant une fois été privé de liberté, retombent une ou plusieurs fois dans les mailles de la justice.

Cette situation de récidive des mineurs est connue dans plusieurs pays et des études ont été menées pour comprendre cette problématique.

Dans son étude, Gxubane (2021) montre que pour réduire la récidive, il faut offrir aux jeunes en attente de jugement, un soutien global c'est à dire revenu, éducation, logement, acceptation sociale. De son côté, Kandala (2018), démontre que la récidive juvénile en Afrique du Sud ne s'explique pas seulement par le comportement individuel, mais surtout par des déterminants socioéconomiques structurels : pauvreté, manque d'éducation, chômage et environnement instable. Aussi souligne t-il pour être efficace que, la lutte contre la récidive doit dépasser la seule sanction et s'attaquer aux racines sociales et économiques du phénomène. Selon Mabuza et Roelofse (2013), la majorité de ces jeunes proviennent d'un cadre familial très instable, avec des carences éducatives, en raison de leur situation précaire et du chômage auquel leurs parents peuvent être exposés. Gimenez (2008) a analysé la précocité des conduites délinquantes chez les mineurs et a mis en lumière le rôle déterminant des facteurs familiaux dans la persistance de ces comportements. Elle montre que les délinquants persistants sont issus de familles plus désavantagées structurellement. Ces familles ont souvent recours à des pratiques éducatives moins cohérentes et entretiennent des relations de moins bonnes qualités avec leurs enfants. Ce qui n'est pas le cas des familles des délinquants transitoires.

Les travaux de Poullaouec (2022) ont révélé que sur une population de 99 mineurs privés de liberté, 35 mineurs étaient vulnérables du point de vue de leur santé médico-psychologique. Il relève l'importance d'un examen médico-psychologique obligatoire chez les mineurs en garde à vue. Becker et Kerig (2011) ont identifié, chez les jeunes délinquants, une corrélation positive entre la gravité des symptômes de stress post-traumatique et le degré de délinquance (le nombre d'arrestation au cours de la vie et au cours des années précédentes).

De nombreuses études ont mis en évidence le lien entre l'exposition à des traumatismes et le développement de divers troubles psychiatriques chez les jeunes délinquants, notamment des symptômes d'extériorisation, des comportements antisociaux, des comportements suicidaires, l'automutilation et la gravité de la dépression, Arig et All (2008) ; Chapman et Ford (2008) ; McReynolds et Wasserman (2011). Kenny et all (2006) ont également relevé qu'une majorité significative (70% à 90%) des jeunes incarcérés présentent des problèmes de santé mentale ou de toxicomanie. Ce taux est au moins trois fois supérieur à celui des troubles psychiatriques observés dans la population adolescente (Desai et all 2006).

S'intéressant aux mineurs délinquants et à leur réinsertion sociale, Yougbaré (2017) a montré que les mineurs délinquants présentent des profils d'attachements variés qui sont fortement liés à des troubles psychologiques qu'ils manifestent tels que : l'anxiété, la dépression, les troubles de comportement et les difficultés relationnelles. De son côté, Amadou (2019), étudiant les mineurs et adultes inculpés, suivis en psychiatrie médico-légale, souligne le rôle ambivalent de la famille et de l'école : à la fois facteurs de protection et espaces de conflits ou de ruptures, elles peuvent contribuer à la marginalisation et à la délinquance. Plus récemment, Attivon (2023) montre que la délinquance juvénile au Togo ne peut être comprise uniquement à travers des modèles occidentaux. Elle propose une psychothérapie contextualisée, où la transgression est analysée comme un moment de construction psychique, et où la psychothérapie doit s'ouvrir aux dimensions culturelles et communautaires.

En raison du faible nombre de travaux consacrés à la récidive des mineurs au Togo, nous nous interrogeons sur les facteurs internes et externes susceptibles de l'expliquer.

- Question de recherche

Quels sont les facteurs internes et externes de la récidive des mineurs ayant connu la privation de liberté au Centre d'Accès au Droit et à la justice pour Enfants au Togo ?

Plus précisément :

- Quels sont les facteurs internes de la récidive des mineurs ayant connu la privation de liberté au Centre d'Accès au Droit et à la Justice pour enfants au Togo ?

- Quels sont les facteurs externes de la récidive des mineurs ayant connu la privation de liberté au Centre d'Accès au Droit et à la Justice pour enfants au Togo ?

- Objectif de la recherche

L'objectif de cette étude est de décrire les facteurs internes (psychologiques) et les facteurs externes (familiaux, environnementaux, socio-économiques) des mineurs et de proposer des pistes d'interventions.

1- Méthodologie de la recherche

1.1 Cadre d'étude

L'enquête s'est déroulée durant deux mois (juillet-août 2025), au centre d'accès au droit et à la justice pour enfants à Lomé. C'est un centre fermé destiné à l'accueil des enfants en conflit avec la loi.

1.2 Participants

L'étude a pris en compte tous les mineurs récidivistes durant ladite période. Le seul critère était d'être au moins à sa deuxième privation de liberté. Les mineurs en détention pour la première fois ont été exclus de cette étude.

1.3 Instrument de collecte de données

Nos données d'étude ont été collectées avec un guide d'entretien semi-dirigé. Ainsi nous avons recueilli des données qualitatives approfondies sur la vie et les facteurs du récidivisme des mineurs.

Nous avons recherché les facteurs internes à savoir l'immaturation psychoaffective qui se révèle par : la difficulté de régulation émotionnelle ; l'impulsivité, l'estime de soi, l'intolérance à la frustration. Et les facteurs externes tels que : l'instabilité familiale, le manque d'encadrement parental, l'influence des pairs, la pauvreté, l'éducation scolaire.

1.4 Procédure de collecte

Les entretiens se sont déroulés dans un bureau du CADJE aménagé à cet effet. Nous avons réalisé plusieurs entretiens avec chacun des mineurs. Les entretiens individuels ont été enregistrés à l'aide d'un magnétophone, puis retranscrits mot à mot. Le guide d'entretien nous a permis de structurer les échanges et de recueillir les éléments nécessaires pour identifier les facteurs de récidive propres à chaque mineur.

1.5 Méthode d'analyse de données

L'analyse des données a été réalisée à l'aide du logiciel MAXQDA 24, un outil spécialisé dans le traitement des données qualitatives et mixtes. Ce logiciel a permis de systématiser le processus de codage et d'assurer une traçabilité méthodologique.

Dans un premier temps, les verbatims issus des entretiens ont été importés dans la plateforme. Une phase de lecture flottante a été effectuée afin de s'imprégner du contenu et de repérer les éléments saillants. Ensuite, un codage ouvert a été appliqué, permettant de dégager des unités de sens directement à partir des propos des participants.

Dans un second temps, ces codes ont été regroupés par catégorisation thématique, en fonction des récurrences et des convergences observées. MAXQDA

24 a facilité la visualisation des relations entre les codes grâce à ses fonctionnalités de tableaux de codage, cartes conceptuelles et analyses de cooccurrence, ce qui a permis d'identifier les thématiques centrales liées à la récidive des mineurs.

Enfin, une phase de codage axial a été menée pour relier les catégories entre elles et mettre en évidence les dynamiques explicatives (facteurs internes et externes). Cette démarche a permis de construire une grille d'analyse cohérente, rendant compte à la fois des dimensions subjectives exprimées par les jeunes et des logiques structurelles qui influencent leur parcours.

2- Résultats

Les résultats de l'étude mettent en relief les caractéristiques sociodémographiques des mineurs récidivistes et les facteurs qui influencent leur récidivisme.

2.1 Caractéristiques sociodémographique et récidive des mineurs

Tableau 1 : répartition des mineurs selon le sexe, l'âge, l'infraction et le nombre de fois de privation de liberté

Mineurs	Sexe	Age	Nombre de fois de PL	Première infraction	Dernière infraction
A	M	16	3	Vol	Vol
B	M	17	4	Vol	Vol
C	M	17	4	Vol	Viol
D	M	17	3	Vol	Agression physique
E	M	17		Vol	Vol
F	M	16	3	Vol	Vol
G	M	17	2	Vol	Vol
H	F	15	3	Vol	Vol

Les données révèlent que deux mineurs en sont à leur quatrième incarcération, quatre mineurs à leur troisième incarcération et un mineur à sa deuxième incarcération. L'infraction ayant conduit la majorité de ces mineurs en détention est le vol.

Quelques cas illustratifs

Enfant A

« Quand j'étais petit, nous vivions à Lomé. J'ai arrêté l'école en classe de CE2, mes parents sont séparés. Mon père est un maçon. Ma mère vendait des oranges. Mes parents avaient eu un problème avec la grand-mère chez qui nous vivions à Lomé, elle a enlevé les tôles de notre chambre à coucher, alors mes parents sont partis au Bénin. Je suis resté à Lomé et je vivais avec ma grande sœur et son mari, un temps après ils se sont séparés, je vivais avec son mari et d'un coup il m'a chassé et je suis alors parti rester à la plage. Je n'avais pas les moyens de rejoindre mon père.

Je vivais à la plage.. Une fois j'ai volé un téléphone, on m'a arrêté, mon père est venu me chercher, je dormais à la plage lorsque j'ai eu des sous, je suis parti chez mon père. Il m'a mis en apprentissage de la maçonnerie, je ne voulais pas apprendre la maçonnerie donc j'ai abandonné. Je voulais apprendre le métier de peintre, lui ne voulait pas que j'apprenne le métier de peintre, il trouve que c'est un métier de paresseux, ce qui nous met en désaccord. Je suis donc revenu à Lomé et j'ai continué à faire de petits travaux pour me nourrir.. Je me lave à la plage et je fais tout là bas. La nuit je dors sous les tables des revendeuses avec des amis. Nous faisons souvent des plans et partons voler les nuits. Avec le peu d'argent que je gagne, j'envoie de l'argent à ma mère et je prends soin de mes frères. À la naissance de mon petit frère, j'ai payé les frais pour la prise en charge. Je ne peux pas appeler ma mère parce que je ne veux pas qu'elle pleure pour mes bêtises. J'ai beaucoup volé ma famille (grand-mère, mère, oncles). Mes mauvaises attitudes sont : je n'obéis à personne, ni à ma mère ni aux autres membres de ma famille. Je n'écoute pas quand on me parle. Je ne les respecte pas, je n'aime pas qu'on se mêle de mes affaires, je ne m'entends pas avec mes cousins parce que j'ai fait du vandalisme dans la boutique de mon oncle, je

fais beaucoup de bêtises. C'est le soir que je sors, quand je gagne un peu d'argent je paie des habits, cigarettes et nourritures ; des fois j'ai de mauvaises idées, je peux enfoncez un bic dans l'œil de mon prochain et n'avoir aucun remords. Je n'aime pas demander. Je préfère voler.

Depuis que je suis ici, je réfléchis à ma vie. J'aimerais apprendre le métier de peintre chez quelqu'un qui me conseillera, et m'aidera à devenir une bonne personne. Également, si je travaille, mes parents n'auront plus peur quand je vais rentrer parce que j'aurai mon propre argent et je ne leur volerai pas. Il m'arrive de pleurer comme ça à cause de mes bêtises et de tout ce que j'inflige à ma mère. Je regrette d'être ici, je perds l'appétit parce que je pense trop, je supporte mais c'est trop. Je ne partirai pas d'ici avant la fin d'année.

Ce qui motive ma récidive, c'est que lorsque je suis dans le besoin, je n'hésite pas à voler. Je suis têtu, je fais ce que je veux. Il m'arrive d'avoir de mauvaises idées, parce que la chose devant moi est facile à obtenir. Je n'aime pas demander, c'est comme si je dérangeais donc je préfère rester là. L'une des raisons est aussi que ma copine se plaint que je ne lui offre rien, d'autres lui offrent, cela m'embrouille et je pars voler.

J'en veux à mon père, c'est de sa faute comme il ne voulait pas que j'apprenne le métier de peintre ».

Enfant B

« J'ai 17 ans, je viens d'une ville de l'intérieur du pays. Dernièrement, je vivais à Lomé et je pratiquais le vaudou. Je suis le fils unique de mon père et j'ai 3 petits frères du côté de ma mère. Mon père est DJ, mes parents sont séparés. J'ai grandi avec ma grand-mère maternelle jusqu'à sa mort et c'est après que je suis allé vivre chez mon père. Ma mère est partie habiter au Bénin, mais je faisais déjà le bandit. L'un de mes oncles a commencé à me violenter pour la moindre des choses. Lorsque j'étais encore très jeune, j'allais en vacances chez mon père. Mon père est un animateur de boîte de nuit et quitte la maison à 19h pour rentrer le lendemain à

04h du matin. Quand Je faisais la classe de CE1, pendant la période des vacances chez mon père, un incident s'est produit. La moto de mon père a été volée au cours d'une nuit. Mon père m'a accusé d'avoir volé la moto. Mon père m'a violenté et m'a aussi fait violenter par une tierce personne pour avouer ce que je n'ai pas commis. La souffrance que j'ai vécu en ce moment m'a fait éloigner de mon père et a effacé en moi toute envie de le revoir. Étant dans la rue depuis 2020, je me suis habitué au mode de vie de mes compagnons de rue. J'étais avec deux autres amis à la plage quand nous avons vu certaines personnes se baigner. Nous sommes allés voler leurs sacs et leurs portables. Ces dernières sont sorties de l'eau pour nous en empêcher, nous nous sommes battus et j'ai violemment blessé l'un d'entre eux avec une lame sans réfléchir, ce qui m'a conduit pour la première fois en détention. Ma tante vient me voir, normalement ma mère viendra bientôt me voir. J'apprenais le métier de coiffeur. Cette fois-ci je suis arrêté encore à cause du vol, c'est parce que j'avais faim que j'ai volé. En prison je suis le sous chef, CB adjoint.

Je pense que les gens récidivent parce qu'une fois sortis, ils se rappellent des discussions qui ont eu lieu en détention, lorsqu'ils entendent ce que certains ont fait, ils ont envie également d'expérimenter. Mais moi, c'est plus la compagnie de mes amis du dehors, On fait des programmes ensemble et on part voler.

C'est de ma propre faute si je vole, je pense que je ne suis rien et que je ne réussirai pas à apprendre un métier. C'est pour cela que je reste en compagnie de mes amis pour continuer à voler. J'ai quitté la maison parce que je ne supporte pas les agissements de mon oncle.

J'étais déjà bandit chez ma grand-mère, mais c'est l'accusation de mon père et la maltraitance qui a suivi qui a déclenché tout cela en moi ».

Enfant F

« J'ai 16 ans. Je suis né jumeaux mais mon second est mort. Mes parents sont séparés, j'avais deux autres frères. J'aime mon père même s'il se fâche vite. J'ai arrêté l'école il y a 4 ans. L'un de mes frères est mort quand j'étais pour la première fois

en détention et l'autre est mort un peu après que je sois rentré pour la deuxième fois de la détention. Je vivais avec ma mère. Je me suis fait un ami Y qui fumait. Il m'a fait tester et comme j'ai aimé, depuis je me débrouillais pour avoir de l'argent pour pouvoir fumer. J'allais acheter directement dans le lieu où on le vendait. Quand j'allais encore à l'école, il arrivait qu'on nous renvoie à cause de la scolarité. J'étais ami avec les enfants qui nettoient les voitures au feu rouge. Un jour, je les suivais, ils préparaient un plan. Ils avaient décidé d'enlever des compteurs d'eau pour les vendre. Nous avons mis les compteurs volés dans mon sac à dos. Nous avons déjà fait le même vol dans une autre maison donc on nous poursuivait avec une voiture blanche. Ils ont arrêté d'abord deux personnes et nous autres, sommes allés nous cacher dans la maison où on vendait ce qu'on fumait, encore là ils ont arrêté tout le monde mais ils ne m'ont pas vu. Un jour, ma mère m'a remis de l'argent pour aller chez mon père, mais j'ai pris cet argent pour fumer. Après avoir fumé, mon ami Y et moi nous dormions sous l'herbe et c'est là qu'on nous a arrêté et on m'a déféré à la brigade. Mon grand-père s'est fâché après cela, il ne voulait plus qu'on reste dans sa maison. Il fermait la porte le soir et ma mère devait escalader. Ma mère a quitté la maison de grand-père, elle avait un nouveau compagnon suite à une dispute avec ce dernier, j'ai cassé complètement sa moto. Je suis parti avec mon ami et je suis resté avec lui, des fois je revenais voir ma mère. J'allais dans une salle de jeux (ps) et me faisais des amis. Je me suis fait tatouer là-bas. Derrière ma maison, je me suis fait un ami qui est revenu de la Côte d'Ivoire. Avec un autre ami, on volait des poules, des canards et on les vendait, avec cet argent, on allait manger atiékè. On entrait dans les maisons et on cassait tout, on volait si on trouvait des choses de valeur. Le jour où on m'a arrêté pour la dernière fois, on était cinq, on se promenait autour de l'endroit où restent les musulmans. Quand ils sont partis à l'heure de la prière, mes amis ont volés leurs affaires, moi j'étais juste hors du bâtiment je n'ai rien pris. Quand ils sont sortis de la mosquée, mes amis ont couru, mais moi je marchais simplement, ils m'ont attrapé, m'ont attaché, m'ont giflé. Certains disaient que je ne suis pas comme ça, quelqu'un disait de nous emmener à la gendarmerie. Le chef du quartier a rassuré qu'on venait

de passer par là et que c'est sûr que je suis impliqué. C'est après qu'on nous a conduit au commissariat et j'ai été déféré.

Je n'ai pas été influencé par les discussions qui ont eu lieu dans le milieu carcéral. C'est de ma propre faute parce que je me dis que mes parents ne feront rien pour moi, donc je vais voler. C'est aussi les amis que je fréquente. J'ai quitté la maison parce que je ne supporte pas les manières de faire de l'ami de ma mère envers moi et surtout envers ma mère (ils se disputaient et il insultait ma mère). Je n'arrive pas à dire « non » à mes amis quand ils me proposent quelques choses. Je pense toujours qu'ils sont mieux que moi et j'ai l'impression d'être quelqu'un d'important lorsque je suis avec eux. Mes parents ne pouvant rien m'offrir, je décide de mon propre chef de voler ».

2.2 Facteurs internes et externes de la récidive de ses mineurs.

Tableau 2 : résultats issus de l'analyse thématique MAXQDA 24

Facteurs internes et externes	Thématique principale	Catégories associées	Extraits des verbatims	Fréquence d'occurrence	Pourcentage D'occurrence
Internes	Immaturité psycho-affective	Impulsivité	« J'ai blessé l'un d'entre eux avec une lame sans réfléchir »	6	75%
		Faible estime de soi	« Comme je ne suis rien on m'accuse »	8	100%
		Difficulté de régulation émotionnelle	« Quand je suis en colère je ne peux pas me contrôler »	8	100%
		Intolérance à la frustration	« J'ai appris qu'il faut rendre si on te fait du mal »	8	100%
Externes	Familiaux	Instabilité familiale	« C'était la toute première fois que ma mère est venue me voir »	8	100%
		Manque d'encadrement parental	« il m'a chassé je suis alors parti vivre à la plage »	7	87.5%

	Scolaires	Décrochage scolaire	« J'ai arrêté l'école en classe de CE2 »	8	100%
	Sociaux	Influence des pairs en détention	« Les gens se rappellent des discussions qui ont eu lieu en détention »	2	25%
		Influence des pairs dans leur propre milieu de vie	« Quand je fugue c'est parce que je me rappelle de mes amis »	8	100%
		Pauvreté	« Le plus souvent, ma grand-mère et moi n'avons rien, même pas la nourriture et l'électricité. »	6	75%
		Stigmatisation	« Elle m'accuse d'avoir volé ses affaires comme elle sait que j'avais fait la prison »	2	25%

Les données révèlent que l'ensemble des mineurs récidivistes manifeste une intolérance à la frustration, des difficultés dans la régulation des émotions et une faible estime de soi. Tous ont connu un décrochage scolaire, vivent dans un contexte d'instabilité familiale et subissent une forte influence des pairs de leur milieu de vie.

3- Discussion

Cette étude analyse les facteurs internes et externes qui favorisent la récidive des mineurs en conflit avec la loi ayant connu la privation de liberté au CADJE. Les résultats obtenus révèlent une fréquence d'occurrence significative pour les facteurs internes tels que : l'impulsivité, l'intolérance à la frustration, faible estime de soi, difficulté de régulation émotionnelle. Et des facteurs externes tels que l'instabilité familiale, le manque d'encadrement parental, le décrochage scolaire, la pauvreté et l'influence des pairs.

Nos résultats rejoignent ceux de Mabuza et Roelofse (2013) qui ont montré par leurs travaux que : « la majorité des jeunes récidivistes proviennent d'un cadre

familial très instable avec des carences éducatives ». Ils soulignent aussi le chômage et la précarité des parents. De son côté, Kandala (2018) démontre à travers son étude que « la récidive juvénile en Afrique du Sud s'explique surtout par les déterminants socioéconomiques structurels tels que la pauvreté, le manque d'éducation, le chômage et l'environnement instable ».

De même, nos résultats vont dans le même sens que : Salinas et Venta (2021) qui ont démontré que la difficulté de régulation émotionnelle est un facteur prédictif de la récidive chez les adolescents en conflit avec la loi. Les jeunes incapables de gérer leurs émotions présentent un risque plus élevé de retomber dans des comportements délinquants. Aussi Dumornay et al. (2022) montrent que l'amélioration de la régulation émotionnelle grâce à des interventions cognitivo-comportementales réduit le risque de récidive. Cela nous confirme que l'immaturité affective est un facteur aggravant la récidive. Nous pouvons avoir recours aussi aux travaux de Du et Steinberg (2017) effectués en neurosciences qui révèle que l'immaturité cérébrale et affective des adolescents (notamment du cortex préfrontal) limite leur capacité de régulation émotionnelle et de prise de décision, ce qui accentue l'influence des pairs et favorise la récidive.

Il est important de reconnaître les limites de cette étude. Bien que cette étude a pris en compte tous les mineurs récidivistes de la période d'étude, il est à noter que le nombre de mineurs ne favorise pas une généralisation des résultats à l'ensemble des mineurs en conflit avec la loi au Togo. Il serait pertinent de mener cette étude avec une population plus large pour approfondir et confirmer les observations et afin de généraliser les résultats. Aussi la prise en compte d'autres facteurs internes tels que les troubles mentaux, la toxicomanie et d'autres facteurs sociaux et institutionnels peuvent aider à approfondir la compréhension de cette problématique.

Conclusion

La jeunesse étant la relève de toute communauté, les problèmes qui minent cette jeunesse aujourd'hui doivent préoccuper les acteurs de développement. Ainsi le

constat de récidivisme des mineurs en conflit avec la loi nous amène à chercher à comprendre les facteurs internes et externes qui expliquent la récidive des mineurs en conflit avec la loi. Au rang de ses facteurs, nous pouvons noter les facteurs internes tels que l'impulsivité, la difficulté de régulation émotionnelle, la faible estime de soi et l'intolérance à la frustration. Quant aux facteurs externes nous pouvons noter l'instabilité familiale, le manque d'encadrement parental, la pauvreté et l'influence des pairs.

Les objectifs initiaux de notre recherche ont été pleinement atteints avec une analyse des différents facteurs précités. Pour orienter les recherches futures sur ce sujet, il serait pertinent de considérer une population plus large en intégrant d'autres facteurs internes, sociaux et institutionnels afin d'approfondir la compréhension du phénomène de récidive des mineurs.

Références bibliographiques

AMADOU Aboudourazak, 2019, Social integration through education school or family ? Study concerning indictes seen in Forensic Psychiatry in Togo, Saarbrücken : Lambert Academic Publishing.

ATTIVON Ayovi-Christa Kékéli, 2023, Expériences subjectives des enfants en conflit avec la loi au Togo : approche psychopathologique et perspectives psychothérapeutiques transculturelles. Grandir à travers petites et grandes transgressions, Thèse de doctorat en psychologie, Université de Sorbonne, Paris Nord.

BECKER Steven P., & KERIG Patricia K., 2011, Post traumatic stress symptoms are associated with the frequency and severity of delinquency among detained boys.

DESAI Rani, 2006, Mental Health Care in Juvenile Detention Facilities : A Review (Journal of the American Academy of Psychiatry and the Law, vol. 34, n°2, pp. 204–214).

DU Yao, & STEINBERG Laurence, 2017, Brain immaturity and juvenile delinquency : Empirical evidence, age-related legal debate, and ethical concerns, *Présentation académique*, Department of Sociology and Criminology and Law, University of Florida.

DUMORNAY Nadine M., FINEGOLD Katherine E., CHABLANI Anjali, ELKINS Laura, KROUCH Sarah, BALDWIN Michael, YOUN Susan J., MARQUES Luana, RESSLER Kerry J., & MORELAND-CAPUIA Angela, 2022, Improved emotion regulation following a trauma-informed CBT-based intervention associates with reduced risk for recidivism in justice-involved emerging adults, *Frontiers in Psychiatry*, vol. 13, Article 951429.

FORD Julian D., CHAPMAN John, CONNOR Daniel F., & CRUISE Keith R., 2008, Complex trauma and aggression in secure juvenile justice settings, *Criminal Justice and Behavior*, vol. 35, n°12, pp. 1470–1486.

GIMENEZ Christian, BLATIER Catherine, PAULICAND Michel, & PEZ Olivier, 2008, Self-reported juvenile delinquency and family factors, *Revue de Psychoéducation*.

GXUBANE Thulane, 2021, A developmental social work practice framework for promoting healthy human relationships for and amongst youth in South Africa, in LOMBARD Antoinette, PATEL Jaya, & GRAY Mel (éds.), *A developmental social work practice*, Cham, Springer, pp. 157–170.

KANDALA L. J. J., 2018, Perspectives on crime theories and juvenile's recidivism based on socio-economic variables in South Africa, *Forensic Research & Criminology International Journal*, vol. 6, n°2, p. 226,

KENNY Dianna T., NELSON Paul, BUTLER Tony, & LENNINGS Christopher J., 2006, Mental health disorders in young offenders : Prevalence, co-morbidity, and implications for rehabilitation.

KERIG Patricia K., BENNETT David C., THOMPSON Michael, & BECKER Steven P., 2008, Violence, delinquency, and trauma : Relationships among exposure to violence, posttraumatic stress, and delinquent behavior in detained youth.

LACAN Jacques, 1954-1955, Le Séminaire II, Le moi dans la théorie de Freud et dans la technique de la psychanalyse, Paris, Le Seuil, 1978.

MABUZA M. P., & ROELOFSE C. J., 2013, Juvenile recidivism in South Africa: A criminological exploration, *Acta Criminologica: Southern African Journal of Criminology*, vol. 26, n°1, pp. 77–93.

POULLAOUEC Tristan, 2022, La privation de liberté comme violence structurelle : enjeux pour la justice des mineurs.

REYNOLDS Mary W., WASSERMAN Gail A., KO Susan J., KATZ Laurie M., & SHAFFER David, 2011, Trauma and psychiatric disorders in detained youth : Associations with recidivism, *Journal of the American Academy of Child & Adolescent Psychiatry*, vol. 50, n°3, pp. 306–313.

SALINAS Claudia, & VENTA Amanda, 2021, Testing the role of emotion dysregulation as a predictor of juvenile recidivism, *Journal of Adolescence*, vol. 89, pp. 77–87.

YOUGBARE Sebastien, 2017, Catégories d'attachement et troubles psychologiques chez les mineurs délinquants au Togo, Paris, Harmattan.